

L'An deux mille vingt-deux, le quinze du mois de décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle La Ficelle de GODERVILLE sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le vendredi 9 décembre 2022.

**Etai<sup>ent</sup> présents :** MM LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL (Arrivée à 18h38), LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC, MALO Jean-Claude, Maire de BREAU<sup>TE</sup>, DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAU<sup>TE</sup>, VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREAU<sup>TE</sup>, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE (Arrivée à 18h33), PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-RE<sup>VE</sup>T Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MALO Régis, Conseiller Suppléant de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOUQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT.

**Pouvoirs de :**

- Mme MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT à M. LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT,
- M. REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE à M. RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL,
- M. QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE à Mme BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE,
- Mme LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE à M. BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE.

**Représentation de :** M. LEROUX Christian, Maire de GONFREVILLE-CAILLOT par M. MALO Régis, Conseiller Suppléant de GONFREVILLE-CAILLOT.

**Excusée :** Mme SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE.

**Assistaient également à la réunion :** Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Cadre de Vie, Mme GODEFROY Adeline, Administration Générale et Mme GADONNA Angélique, Administration Générale.

**Secrétaire de Séance :** Mme COZIC Bernadette

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	37
Quorum	22
Nombre de votants	41

**Délibération n° 138/2022**

**OBJET : TARIFICATION 2023 : EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**



## Délibération n° 138/2022

**OBJET : TARIFICATION 2023 : EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

**Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les statuts de la Communauté de communes Campagne de Caux ;

**Considérant** que le projet de délibération présenté ci-joint s'inscrit dans l'objectif de la Communauté de communes Campagne de Caux de maîtriser l'impact pour les usagers du coût de la gestion de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif tout en permettant d'assurer la continuité du service ;

**Considérant** que cette nouvelle proposition de tarification permettra également le maintien du patrimoine pour les générations futures et la réalisation de l'ensemble des investissements nécessaires à sa mission dans le cadre d'une gestion environnementale de la ressource ambitieuse ;

**Vu** la délibération du 27 janvier 2022 fixant la redevance de l'eau potable et de l'assainissement pour l'année 2022 ;

**Vu** la délibération du 12 avril 2018 fixant la tarification de la part contrôle de l'assainissement non collectif ;

Pour l'année civile 2023, il est proposé d'actualiser les tarifs au 01 janvier 2023 de la part communautaire des redevances comme suit :

	Eau potable	
	Tarif 2022	Proposition tarif 2023
UDI Criquetot l'Esneval	0,76 € / m <sup>3</sup>	0,86 € / m <sup>3</sup>
UDI Bretteville Saint Maclou	0,63 € / m <sup>3</sup>	0,79 € / m <sup>3</sup>
UDI Goderville	0,77 € / m <sup>3</sup>	0,79 € / m <sup>3</sup>
UDI Manneville la Goupil	0,48 € / m <sup>3</sup>	0,85 € / m <sup>3</sup>

<b>Assainissement collectif</b>		
	Tarif 2022	Proposition tarif 2023
UDI Criquetot l'Esneval	1,53 € / m <sup>3</sup>	1,57 € / m <sup>3</sup>
UDI Bretteville Saint Maclou	1,43 € / m <sup>3</sup>	1,52 € / m <sup>3</sup>
UDI Goderville	1,20 € / m <sup>3</sup>	1,40 € / m <sup>3</sup>
UDI Manneville la Goupil	1,00 € / m <sup>3</sup>	1,55 € / m <sup>3</sup>

<b>Assainissement non collectif</b>		
	Tarif 2022	Proposition tarif 2023
UDI Criquetot l'Esneval	32,70 € / abonné	30 € / abonné
UDI Bretteville Saint Maclou	20 € / abonné	30 € / abonné
UDI Goderville	20 € / abonné	30 € / abonné
UDI Manneville la Goupil	20 € / abonné	30 € / abonné

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide :**

Par 40 voix pour et 1 abstention de Monsieur GOUPIL Gervais

- **D'APPROUVER** les tarifications des redevances proposées pour l'année 2023,
- **D'IMPUTER** les recettes correspondantes au budget 2023 Eau potable (Chapitre 70 - Article 70128),
- **D'IMPUTER** les recettes correspondantes au budget 2023 Assainissement (Chapitre 70 - Article 70611),
- **D'IMPUTER** les recettes correspondantes au budget 2023 Assainissement non collectif (Chapitre 70 - Article 7062),

Serge GIRARD,  
Président de la Communauté de  
Communes Campagne de Gaux  
Campagne de Gaux  
52 Impasse du Lin  
76110 GODERVILLE